



## Lapin dévoré par chiens sans surveillance

-----  
Par Diditaliana

Bonjour à tous,

Je voudrais vous faire part de ce qui s'est passé et j'aimerais obtenir justice pour la mort de mon lapin.

Je vis en colocation, mon coloc sait combien je tenais à Marco, un lapin papillon. Il a été attaqué durant notre absence il y a environ deux mois car l'un de ses amis s'est introduit dans le jardin avec le chien et ils l'ont laissé pour mort, l'oreille presque arrachée et des morsures sur la tête et le flanc. Comme la caméra de surveillance n'a pas capté la personne responsable de cet acte, j'ai dû me résigner à ne pouvoir poursuivre personne. J'ai fait soigner Marco pour 480E et avec pour seuls commentaires de mon coloc "fallait le faire piquer"... J'ai donc installé un enclos dans le jardin, avec fermeture avec cadenas et caméra de chasse qui se déclenche au moindre mouvement. Je dois m'absenter le week-end du 15 août et dimanche à midi son ami m'appelle "ton lapin est mort on l'a enterré". Pour moi c'est l'hystérie, incapable de comprendre ce qui s'est passé. Je rentre et je regarde les images de la caméra. Ils ont fait une soirée, ils sont tous venus avec leur chien et là, on voit deux d'entre eux creuser derrière l'enclos, le lapin qui se sent traqué s'enfuit et les chiens bondissent sur lui. D'après l'horaire indiqué, les chiens sont restés au minimum 30 minutes sans surveillance en train de tuer et de dévorer mon lapin.

Aujourd'hui je réclame une justice pour mon lapin car ce n'est pas parce que ce n'est justement qu'un lapin qu'il n'a aucun droit. Ne rien faire ce serait tolérer et pour moi c'est juste impensable. Aidez-moi, s'il-vous-plaît. Merci

-----  
Par sophie75

Comment porter plainte pour maltraitance animale ?

association de protection des animaux

\* ANIMAL CROSS

Maison de la nature et de l'environnement

Villa du domaine de Sers

64000 Pau

\* plus possibilité de les joindre si besoin par email

\* leur site

"[www.animal-cross.org](http://www.animal-cross.org) : s-o-s-maltraitance : Vous venez d'assister à une maltraitance ou un acte de cruauté sur un animal et cela vous choque ? Voici les démarches que vous pouvez entreprendre..."

-----  
Par Samailoute

Bjr,

Je me suis longtemps interrogé sur la hiérarchie des droits de la faune.

Les animaux n'ont aucun droit seul leur maître peut réclamer justice. C'est ce qui permet de torturer et exterminer la faune sauvage en toute impunité car "Res nullius". Sa maltraitance est même encouragée par les gouvernements successifs.

La hiérarchie judiciaire des animaux domestiques ne devrait donc pas exister au nom de l'égalité de tous leurs maîtres devant la loi. Cette hiérarchie n'était due qu'à la valeur commerciale réelle ou supposée de l'animal, avant qu'une loi "revalorise" certains animaux en fonction soit disant de l'attachement de leur maître, mais en réalité en fonction du marché vétérinaire qu'ils représentent. Donc ne sont concernés que les chats et les chiens.

Légalement les lapins sont considérés comme gibier nuisibles (SDCDD).

Ils appartiennent à celui qui l'a tué.

Ils peuvent également faire l'objet d'un jeu de massacre, et être dévorés vifs par des chiens, pour amuser une personne autorisée par un permis de chasse.

-----

Par ESP

Bonjour

Ce sujet datant de l'année dernière, il y a peu de chance que son auteur attende encore un commentaire...